

Se former pour collaborer avec les patients partenaires, pairs-aidants ou médiateurs pairs, en secteur psychiatrique

Contexte

Les lois des dernières décennies n'ont cessé de renforcer la place du patient dans le parcours de soins (charte du patient hospitalisé, droits des malades, accès à l'information médicale, représentation des usagers dans les instances, etc.). Depuis plusieurs années, le concept du rétablissement s'impose peu à peu dans les soins en santé mentale. Parallèlement, l'intérêt porté aux savoirs expérientiels s'est affirmé. La notion de patient partenaire apparaît alors, mais de quoi s'agit-il ? Comment associer ces patients partenaires dans le respect du cadre réglementaire, du point de vue éthique, dans l'organisation des soins en psychiatrie ? Il va s'agir d'éclairer les professionnels de santé sur la place des patients partenaires et sur l'opportunité d'une collaboration pour améliorer la qualité des soins.

Objectifs

1. Améliorer la qualité et la sécurité des soins en développant la collaboration avec les patients partenaires en santé mentale.
 2. Adapter sa posture pour développer une approche collaborative.
- Travailler dans le cadre réglementaire, déontologique et intégrer sa pratique dans une réflexion éthique.
 - Savoir identifier et reconnaître des futurs pairs-aidants de par leurs savoirs expérientiels.
 - Clarifier les rôles et responsabilités.
 - Communiquer de façon efficace et en manifestant des comportements adaptés.
 - Intégrer les pairs-aidants dans les équipes.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de stagiaires : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Animation de la formation par un binôme Professionnel de santé - Patient partenaire en santé mentale expert du partenariat en santé

Programme

Les fondements du partenariat et les valeurs humanistes du soin

Les lois, pratiques et recommandations sur les travailleurs pairs en santé mentale

Les pairs-aidants en santé mentale

Identification de savoirs expérientiels en santé mentale

Pouvoir d'agir / empowerment : contribuer à son développement ?

Rôles et responsabilités des collaborateurs

Le bon savoir au bon moment

Charte de déontologie et d'éthique

Référentiels de compétences

Les postures et attitudes thérapeutiques

La communication adaptée pour tous

L'accompagnement au changement

Travail en équipe

Indicateurs d'efficacité d'équipe

Démarche d'amélioration continue

Public

Professionnels des établissements publics de santé mentale

Exercice

2025

Code de formation

AFR 4.02

Nature

AFR

Organisé par

SAVOIRS PATIENTS

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences